

**Termes de référence pour un séminaire organisé par Afristat et l’Insee  
du 6 au 10 juillet 2015 au Centre de formation de l’Insee à Libourne,  
sur le thème :**

**« Valorisation et utilisation des données du recensement général de la  
population pour le suivi des Objectifs de Développement Durable pour  
les États Membres d’Afristat »**

## **I. Contexte et justification**

**L’Agenda de développement post-2015 s’appuiera sur les progrès réalisés dans le cadre de la réalisation des OMD.**

L’Assemblée Générale des Nations Unies adoptera à l’été 2015 les Objectifs de Développement Durable (ODD), à la fin d’un long cycle de consultation planétaire et multi-institutionnel. L’objectif derrière le concept des Objectifs de Développement Durable est de produire un ensemble d’objectifs universellement applicables qui équilibre les trois dimensions du développement durable : la dimension environnementale, la dimension sociale et la dimension économique. Pour leur suivi, les statisticiens adopteront en mars 2016 une liste d’indicateurs statistiques.

**Au niveau international, 2015 est l’année où le programme de développement durable sera mis en place.**

La prise en compte de tous ces problèmes est au cœur des débats en cours sur les ODD. A ce jour, les objectifs provisoires définis pour le développement durable sont les suivants :

1. Mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes et partout ;
2. Mettre fin à la faim, assurer la sécurité alimentaire et une nutrition adéquate à tous et promouvoir l’agriculture durable ;
3. Atteindre une vie saine pour tous à tous les âges ;
4. Fournir un enseignement de qualité équitable et inclusif et des opportunités de formation tout au long de la vie ;
5. Parvenir à l’égalité des sexes, rendre autonomes les femmes et les filles partout ;
6. Assurer l’eau et l’assainissement pour tous pour un monde durable ;
7. Assurer l’accès à des services énergétiques pour tous, modernes, abordables, durables et fiables ;
8. Promouvoir une croissance économique inclusive et soutenable et le travail décent pour tous ;
9. Promouvoir une industrialisation soutenable ;
10. Réduire les inégalités entre et à l’intérieur des pays ;
11. Construire des villes et établissements humains inclusifs, sûrs et soutenables ;
12. Promouvoir des modes de consommation et de production soutenables ;
13. Promouvoir des actions à tous les niveaux pour lutter contre le changement climatique ;
14. Parvenir à une conservation et un usage soutenable des ressources marines, des océans et des mers ;
15. Protéger et restaurer les écosystèmes terrestres et mettre fin à toute perte de biodiversité ;
16. Parvenir à des sociétés, des systèmes juridiques, des institutions efficaces, en paix et inclusives ;
17. Renforcer et améliorer les moyens de mise en œuvre et le partenariat mondial pour le développement soutenable.

L’Afrique a fait sienne, la résolution des ODD, en adoptant les 17 objectifs définis et en élaborant dès 2013 un projet de rapport régional de l’Afrique sur les objectifs de développement durable. Ce rapport a défini, les objectifs, les cibles et les indicateurs pour le développement durable de l’Afrique<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> UNECA, U.A., BAD (2013) : projet de rapport régional de l’Afrique sur les objectifs de développement durable,

## **Recensements de la population et des logements Cycle-2010 : une des principales sources pour la planification du développement durable, en particulier pour le programme de développement pour l'après-2015.**

Face à la non maîtrise de la démographie mondiale, les Nations Unies ont mis en place le programme mondial décennal des recensements de population et des logements de 2010 qui couvre la période 2005-2014 et dont l'objectif est d'effectuer au moins un recensement de la population et des habitats au cours de la période sous revue et de diffuser les résultats de ces recensements afin de garantir l'efficacité de la planification socio-économique et du suivi des questions politiques et tendances relatives à la population.

A la fin du cycle de recensements de 2010<sup>2</sup>, 214 pays ou zones ont réalisé un recensement de la population et des logements, dénombrant ainsi 93% de la population mondiale. Cependant, une vingtaine de pays d'Afrique et d'Asie n'ont pu réaliser cette opération durant le cycle.

De nombreuses innovations méthodologiques caractérisent le cycle 2010, que ce soit en termes de collecte, de traitement ou de valorisation des données. L'utilisation de nouvelles technologies a permis d'accroître la qualité des informations, produites plus rapidement. La collaboration entre pays, en particulier les pays du Sud, a également contribué aux améliorations et à la diffusion des bonnes pratiques dans ce domaine.

Parallèlement, ces innovations méthodologiques ont pu entraîner à la fois une augmentation du budget alloué au recensement et souligner le manque de compétences techniques en interne dans certains pays. Le coût demeurant la principale difficulté a sans doute conduit certains pays au report ou à l'annulation de l'opération. D'autres obstacles ont été relevés : faiblesse du taux de réponse, mauvaise qualité liée au taux de couverture géographique, délai dans la diffusion des résultats, etc. Les conflits, l'instabilité politique ou l'incidence de catastrophes naturelles dans certaines régions du monde ont pu également rendre compliquée la mise en place d'un recensement de la population.

La Commission Statistique des Nations Unies prépare déjà le cycle des recensements 2020.

## **II. Le séminaire Afristat/Insee**

Dans le cadre du renforcement des capacités des pays, l'Insee et Afristat organisent un séminaire du 6 au 10 juillet 2015 au Centre de formation de l'Insee à Libourne (Insee/Cefil) qui vise à valoriser et à utiliser les données de recensements pour le suivi et l'évaluation des objectifs post-2015.

L'objectif du séminaire est double :

1. Présenter et partager les expériences en matière de production et de diffusion des données de recensement.
2. Faire le point sur la liste des ODD en cours d'adoption au niveau international et identifier les indicateurs ODD qui peuvent être renseignés dans tous les contextes à partir des données de recensement ou d'autres sources de données.

Deux objectifs secondaires sont assignés au séminaire : sensibiliser les participants à l'importance des Objectifs post-2015 et développer la culture partagée par les statisticiens en charge de la collecte et du traitement des indicateurs des ODD pour identifier les bonnes pratiques au sein de la zone Afristat.

Le séminaire sera animé par des spécialistes ayant une grande expérience des thématiques abordées : statisticiens, démographes, chercheurs, responsables de haut niveau dans les organisations internationales.

---

<sup>2</sup> Rapport général du Secrétaire général sur l'exécution des programmes mondiaux de recensements de la population et des logements de 2010 et de 2020 pour la quarante-sixième session de la Commission de statistique, 3-6 mars 2015

### III. Résultats attendus

- Une connaissance partagée par tous en matière de réalisation de recensement (outils de collecte et de diffusion, utilisation des TIC) ;
- Des expériences partagées sur le calcul et l'analyse d'indicateurs associés aux ODD ; des propositions pour la production de données statistiques associées ou proxis aux indicateurs ODD ;
- Une liste d'indicateurs pour le suivi des ODD pouvant être renseignés à partir des données de recensement (couverture, qualité des données, niveau de désagrégation, calcul, analyse des indicateurs, etc.),
- Le renforcement du réseau de statisticiens responsables de la production et suivi des indicateurs, qui permet d'améliorer durablement la communication au sein du Système Statistique National.

### IV. Public cible

**Ce sont les statisticiens des INS directement impliqués dans la production des indicateurs et la diffusion des données de recensement.**

Il est recommandé que chaque pays soit représenté par le responsable des recensements de population et d'habitat ou des statistiques sociales de l'INS ou celui en charge du suivi des ODD.

Il est souhaité que chaque pays soit représenté par un ou deux participants au maximum, le nombre de participants étant limité à 30.

### V. Préparation

**Les participants rédigeront une note analysant finement la situation de leur pays au regard de la production et diffusion des données de recensement, et du suivi des ODD.**

Celle-ci s'appuiera sur une grille d'analyse qui leur sera fournie, les participants présenteront la situation de leur pays et les difficultés qu'ils rencontrent pour produire les statistiques nécessaires au suivi des ODD.

### VI. Financement

Les frais de participation au séminaire sont à la charge des pays participants. La décomposition par participant est la suivante :

- le transport aller/retour du pays de résidence jusqu'à Libourne, en France (entre 1300 et 1800 euros)
- des per diem (y compris une couverture santé).

Un hébergement sur place à des conditions avantageuses est proposé par le Cefil. Les participants peuvent être logés en résidence pour un coût de 150 euros forfaitaire pour la durée du séminaire.

### VII. Inscription avant le 15 mai 2015 à l'aide de la fiche ci-jointe

### VIII. Informations pratiques

DURÉE	DATES	LIEU
5 jours	du 6 au 10 juillet 2015	Insee/Cefil - 3, rue de la Cité - 33500 Libourne - FRANCE
PERSONNES à CONTACTER		
Insee - Constance TORELLI - Tél. : 33.(0)1.41.17.52.54.- Email : <a href="mailto:constance.torelli@insee.fr">constance.torelli@insee.fr</a>		
Afristat - Bruno Nouatin - Tél : (223) 20 21.55.00 / 20 21.60.73 - Fax : (223) 20 21.11.40 - Email : <a href="mailto:nouatin@afriostat.org">nouatin@afriostat.org</a>		